



## **XIIIème Législature**

### **Question écrite n°1806 de Monsieur Michel Ménard (Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche – Loire-Atlantique)**

**Ministère interrogé** : Secrétariat d'Etat à l'emploi, auprès de la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

**Rubrique** : Emploi

**Analyse** : Pôle Emploi, fonctionnement, moyens

**Texte de la Question (Publication au Journal Officiel le 27 octobre 2009) :**

Michel Ménard attire l'attention de M. le Secrétaire d'État chargé de l'emploi sur la situation de Pôle emploi. Depuis la fusion de l'ANPE et du réseau des ASSEDIC en janvier 2009, Pôle emploi continue à rencontrer des difficultés dans le traitement des dossiers et des missions qui lui sont confiés. Le manque de moyens humains et financiers et la fusion précipitée des deux grands services de l'emploi en France semblent être les causes des dysfonctionnements qui nuisent à l'efficacité de ce service public. Aussi, il lui demande s'il entend doter rapidement le Pôle Emploi de moyens efficaces afin d'assurer l'exercice de ses missions pour les demandeurs d'emploi et les entreprises.